

**Discipline Endurance****Directive concernant les départs CEI1* de chevaux de 6 ans****Contexte initial**

Article 833.3.1.1 FEI Rules 2025:

All 6-year-old Horses entering in their first CEI1 must complete it with a speed restricted to no more than 16 km/hour (calculated in accordance with Article 838.2). This Horse will be restricted at 16 km/hour until it has successfully completed a CEI1* or until the Horse is older than 6 years old.*

Tous les chevaux âgés de 6 ans participant pour la première fois à un concours CEI1* doivent le courir à une vitesse maximale limitée à 16 km/h (calculée conformément à l'article 838.2). Cette limitation de 16 km/h reste en vigueur jusqu'à ce que le cheval ait terminé avec succès un concours CEI1* ou qu'il ait dépassé l'âge de 6 ans.

Nouvelle réglementation à partir du 1er janvier 2026 pour les chevaux représentant la Suisse et montés par un cavalier suisse :

Les départs pour les chevaux âgés de 6 ans ne sont plus autorisés pour le CEI1*.

Justification

Pour qu'un cheval de 6 ans puisse être engagée sur un CEI1*, il faut commencer très tôt la qualification novice. Ces chevaux ont alors déjà parcouru au minimum 240 kilomètres en compétition et participé à au moins quatre épreuves.

La FEI protège les chevaux de 6 ans en imposant une vitesse de 16 km/h, ce qui peut toutefois s'avérer très exigeant selon le terrain. À notre avis cette limitation de vitesse n'est pas suffisante. En Suisse la vitesse maximale autorisée dans les épreuves qualificatives de EVG est de 15 km/h.

Afin de donner aux jeunes chevaux de réelles chances de se développer sainement et de rester longtemps actifs dans le sport, ils doivent bénéficier, en plus d'une formation appropriée, de temps suffisant pour permettre à leur corps de se former tranquillement et d'acquérir la force physique et la stabilité mentale nécessaires à des tâches plus importantes. Une participation internationale aussi précoce ne laisse pas le temps de développer l'endurance de base, pourtant essentielle au développement durable d'un cheval.

Par conséquent, à partir du 1er janvier 2026, les chevaux âgés de 6 ans ne seront plus autorisés à participer aux épreuves CEI1*.

Approuvé par le Comité Technique Endurance le 29.10.2025.

Entrée en vigueur le 01.01.2026.